

Agent périscolaire (h/f) pour sa direction des affaires scolaires et périscolaires - Ecole de Chaintrix

Date de parution de l'offre
Lundi 26 mai

Sous l'autorité du directeur des affaires scolaires et périscolaires, et des responsables entretien et périscolaire, vous assurez l'animation et l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi et les temps périscolaires.

Vous êtes plus particulièrement chargé.e de :

- Animer les temps d'accueil périscolaire, notamment en fédérant les enfants autour de projets d'activités que vous animerez,
- Ouvrir et fermer l'accueil périscolaire si besoin,
- Gérer les inscriptions et les listes de présence/absence et leur transmission auprès de la référente école,
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire,
- Encadrer, accompagner les enfants dans le respect de leur sécurité physique et morale,
- Etre le.la garant.e du bien-être des enfants, et assurer les premiers soins, appeler les parents,
- Entretenir le matériel périscolaire, de manière curative et préventive, alerter sur les éventuels dysfonctionnements observés,
- Appliquer les règles du tri et d'évacuation des déchets, et vérifier l'état de propreté des locaux,
- Veiller au respect et à l'application des règlements intérieurs.

Formations et expériences requises

- Connaissance du public « enfant » et de l'environnement de l'accueil,
- Titulaire du CAP Petite enfance, BAFA /BAFD/BPJEPS
- Connaissance des normes d'encadrement requises,
- Connaître les règles et consignes de sécurité,
- Maîtrise des gestes de premiers secours
- Savoir organiser son travail en fonction du planning des activités,
- Capacité à travailler en équipe et de manière autonome,
- Capacité d'écoute auprès des enfants et de bienveillance, savoir faire preuve de fermeté si besoin,
- Faire preuve de discrétion, de réserve, et de neutralité

• **Particularités du poste :**

- Agitation des enfants,
- Station debout prolongée,
- Possibilité d'intervention sur différents sites en fonction des besoins.

Temps non complet : 21h annualisées

Infos pratiques

Rémunération indiciaire et régime indemnitaire, CNAS
Rémunération : 1143,48€ pour 21h

Comment postuler ?

Merci d'adresser avant le 15 juin 2025, votre candidature avec un CV à :
Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, Place du 13ème Régiment de Génie, BP 80526, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

